



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 octobre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas ANDRÉ, Maire.

**Présents** Nicolas ANDRÉ, Pascal CHARPEAU, Brigitte DESSENNE, Isabelle DURAND, Philippe FAUQUET, Valérie FLICHY, Franck GUILLEMET, Aurore L'HOMME, Evelyne MIGNON, Claude VAILLE

**Absent excusé** Maximilien VALENTIN

**Secrétaire de séance** Valérie FLICHY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 26 juin n'apporte aucune observation, il est approuvé à l'**unanimité**.

### ORDRE DU JOUR :

---

- Décision modificative
- Demande subvention exceptionnelle
- Nomination des agents en charge du recensement 2022
- Règlement du cimetière
- Révision du tarif des concessions
- DGF 2022 recensement de la longueur de la voirie classée au 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Prélèvement au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- Divers

### DECISION MODIFICATIVE

---

A la suite de l'annulation de titres antérieurs, un crédit de 3 837 € doit être ouvert au chapitre 67 article 673.

Pour cela nous devons réduire du même montant le chapitre 22 article 022 dépenses imprévues.

**Approbation à l'unanimité**

### DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

---

A la suite de la présentation de son bilan au 31/08/2021, l'association « Les amis de l'école publique » a sollicité la commune pour une subvention exceptionnelle.

En 2021, aucune demande n'avait été effectuée.

Après discussion, il est proposé de lui verser une subvention de 400 €.

**Approbation à l'unanimité**

## **NOMINATION DES AGENTS EN CHARGE DU RECENSEMENT 2022**

---

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Il est proposé de nommer :

Mme BONNET Catherine en tant que coordinateur

Mme FAUQUET Anne Marie en tant qu'agent recenseur

**Approbation à l'unanimité**

## **REGLEMENT DU CIMETIERE**

---

A ce jour, il n'existait aucun règlement du cimetière.

Il a donc été demandé à Madame BONNET d'en créer un et celui-ci est porté à la connaissance des conseillers municipaux.

Une modification concernant l'article 4 a été demandée et approuvée par le conseil municipal.

Le règlement sera affiché au cimetière et à la mairie.

**Approbation à l'unanimité.**

## **REVISION DU TARIF DES CONCESSIONS**

---

Il est proposé au conseil municipal une nouvelle tarification des concessions telle que présentée dans le tableau ci-dessous

<b>CONCESSIONS</b>	<b>DUREES</b>	<b>TARIFS ACTUELS</b>	<b>PROPOSITIONS RETENUES</b>
Pleine terre	30 ans	150 €	200 €
	Perpétuelle	300 €	350 €
Columbarium	15 ans	800 €	400 €
	30 ans	1500 €	700 €
	50 ans	3000 €	1000 €
Cavurne	30 ans	80 €	150 €
	50 ans	150 €	250 €
Jardin du souvenir		0 €	0 €

**Approbation à l'unanimité.**

## **DGF 2022 recensement de la longueur de la voirie classée au 1<sup>er</sup> janvier 2021**

---

Cette délibération est reportée en attente d'informations complémentaires.

## **FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes)**

---

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la prise en charge par la CAESE d'une partie du montant du FPIC dû par les communes.

Celui-ci est de 2 699 € pour AUTHON LA PLAINE. La CAESE prendrait en charge 688 € et la commune 2 011 €.

**Vote à l'unanimité**

## DIVERS

---

**Eclairage public** : éteindre l'éclairage public de 23h à 5h. Une discussion est lancée pour que nous puissions nous prononcer prochainement.

**Départ du locataire 9 rue des pavillons** : le logement sera rénové pour une nouvelle mise en location

**Point Eglise** : l'étude concernant la restauration complète de l'église est terminée.

Le coût global des travaux est estimé à 2,5 millions.

**PLU** : nous sommes dans l'attente d'un retour des Architectes des Bâtiments de France.

**Dératisation** : la dératisation est en cours au niveau de la rue de Garancière. Il est demandé à toutes et tous de ne pas nourrir les animaux et d'entretenir son terrain pour éviter la prolifération des rats.

Le coût pour la commune est de 1416 €

**11 Novembre** : une cérémonie aura lieu à 11 h au monument aux morts, elle sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle du conseil.

**20 Novembre** : plantation d'un arbre de vie à 11h (à la sortie du village direction Dourdan) en partenariat avec l'association ADOT 91 (don d'organes et de tissus) suivi d'un verre de l'amitié à la salle polyvalente Léonce Foison.

**21 Novembre** : sortie théâtre avec 33 personnes inscrites. Départ 14h place de l'église.

**12 Décembre** : le père Noël passera dans le village pour distribuer les cadeaux et les colis.

**9 Janvier 2022** : vœux du Maire

**Concert** : le Concert organisé par la CAESE le dimanche 10 octobre à l'église Saint Aubin a réuni environ 100 personnes. Ce fut un réel succès et les musiciens ont été enchantés de pouvoir se produire dans ce lieu où l'acoustique est excellente

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT EPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 23H00**

---